

Réf: Dossier N° 038653

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AFRIK TALENTS »

Siège social Abidjan, Marcory, GFCl, Lot 306, Ilot 8

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/09/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 07/09/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AFRIK TALENTS »

Objet : - GESTION DE CARRIERE DE SPORTIFS PROFESSIONNELS , VENTE D'EQUIPEMENTS SPORTIFS, COMMUNICATION, SPONSORING ET TOUTES AUTRES ACTIVITES LEGALES SUSCEPTIBLES DE GENERER DES REVENUS. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Marcory, GFCl, Lot 306, Ilot 8

Dirigeant(s) : M GOGOUA AHIPAUD CELESTIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-04063 du 17/09/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°26170/GTCA/RC/2021 du 17/09/2021

